

# ORGANISATION CHAMPIONNAT DU VAR DE TIR EN SALLE

## CAHIER DES CHARGES ORGANISATEUR

- 1 – Le championnat doit se dérouler sur 2 jours : le samedi les jeunes et les BB, le dimanche les adultes.
- 2 – Les podiums ont lieu à l'issue des finales.
- 3 – Le CD fournit les récompenses pour les podiums. Celles-ci ne seront remises qu'aux archers présents à la cérémonie des podiums.
- 4 – Respecter le nombre d'arbitres imposé par le règlement fédéral.
- 5 – Le club organisateur doit fournir un nombre suffisant de bénévoles (hommes de terrain) pour le bon déroulement de la compétition. En cas de souci à ce sujet, contacter le CD.
- 6 – Communication impérative au CD des inscriptions reçues par le club quotidiennement afin de renseigner le tableau de qualification.
- 7 – Pour les inscriptions faire figurer sur le mandat l'adresse mail du club et du CD.
- 8 – L'organisateur doit afficher le règlement du championnat du Var pendant le concours.